



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes



FORVIS MAZARS SA
Bâtiment A&B
2 rue Nicolas Joseph Cugnot
35000 Rennes

Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Lumibird S.A.

2 rue Paul Sabatier 22300 LANNION

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Forvis Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300
LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824
153



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes



FORVIS MAZARS SA
Bâtiment A&B
2 rue Nicolas Joseph Cugnot
35000 Rennes

Lumibird S.A.

2 rue Paul Sabatier 22300 LANNION

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée générale de la société Lumibird S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lumibird S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.1.2 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

(Notes 4.3.3 et 4.6. Note 2 de l'annexe aux comptes annuels)

Description du risque

Les titres de participation figurent au bilan de Lumibird S.A. au 31 décembre 2025 pour un montant net de 166 010 milliers d'euros.

Comme indiqué dans la note 4.3.3 de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment eu égard à la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la direction de la valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer, notamment les prévisions et les taux de croissance et d'actualisation. Compte tenu de ces zones de jugement significatives, nous considérons l'évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit présentant un risque d'anomalie significative.

Travaux d'audit réalisés

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation déterminé par la direction, sur la base des informations qui nous ont été communiquées nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier la pertinence de la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur d'utilité ;
- apprécier, par entretien avec la direction, les principales hypothèses et modalités retenues dans le cadre de l'estimation des valeurs d'utilité, notamment les prévisions, le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation.

Vérifications spécifiques

Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025



Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.



Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Lumibird S.A. par les Assemblées générales du 17 mai 2018 pour le cabinet KPMG SA et du 4 mai 2021 pour le cabinet FORVIS MAZARS SA.

Au 31 décembre 2025, le cabinet KPMG SA était dans la 8ème année de sa mission et le cabinet FORVIS MAZARS SA dans la 5ème année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité d'audit spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce

Nous remettons au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de



déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.


Les commissaires aux comptes

Nantes, le 31 mars 2026

KPMG SA

Rennes, le 31 mars 2026

FORVIS MAZARS SA

Signé par :

2D47EB7103484AB...

Audrey COUR
Associée

DocuSigned by:

952351A6D899405...

Arnaud LE NEEN
Associé

Comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025

1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN K€)

En K€	Notes	Brut	Amort. & prov.	Net	Net
Actif				31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé		-	-	-	-
Frais d'établissement		-	-	-	-
Frais de recherche & développement		14 743	(4 170)	10 573	12 701
Logiciels, concessions, brevets		1 967	(85)	1 882	1 933
Autres immobilisations incorporelles		2 091	(1 478)	614	905
Immobilisations incorporelles en cours & avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	Note 1	18 802	(5 733)	13 069	15 540
Terrains		-	-	-	-
Constructions		75	(34)	41	48
Installations techniques		140	(92)	48	55
Autres immobilisations corporelles		1 436	(1 245)	191	262
Immobilisations corporelles en cours		93	-	93	314
Avances et acomptes sur immos corporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Note 1	1 744	(1 371)	373	679
Titres de participation		171 076	(5 066)	166 010	164 010
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		8 456	(949)	7 507	7 507
Créances rattachées à des participations		14 831	-	14 831	14 831
Prêts		496	-	496	469
Dépôts et cautionnements versés		2 231	-	2 231	2 441
Mali de fusion sur actifs financiers		-	-	-	-
Autres créances immobilisées		-	-	-	-
Actions propres		6 217	-	6 217	3 927
Immobilisations financières	Note 2	203 306	(6 014)	197 292	193 185
ACTIF IMMOBILISÉ		223 851	(13 118)	210 733	209 404
Stocks et en-cours	Note 3	3 999	(504)	3 495	4 428
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 4	10	-	10	1 444
Clients et comptes rattachés	Note 4	28 999	(297)	28 702	29 657
Autres créances	Note 4	62 451	-	62 451	55 535
Charges constatées d'avance	Note 6	372	-	372	627
Disponibilités		50 576	(6)	50 569	57 924
TOTAL ACTIF CIRCULANT		146 407	(807)	145 601	149 615
Comptes de régularisation		2 446	-	2 446	1 291
TOTAL ACTIF		372 704	(13 925)	358 779	360 310

Passif	Notes	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES			
Capital		22 467	22 467
Primes liées au capital		86 103	86 103
Ecart de réévaluation		-	-
Réserves légales		2 247	2 247
Réserves pour plus-values à long terme		-	-
Autres réserves		57 688	153
Report à nouveau		20 000	84 781
Résultat Net		140	(7 246)
Subventions		-	-
Provisions réglementées		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	NOTE 7	188 644	188 505
Avances conditionnées		-	-
<i>Total fonds propres</i>		-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		2 033	971
Dettes financières		110 462	121 656
Dettes financières diverses		398	693
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	NOTE 10	110 860	122 350
Avances acomptes reçus sur commandes		5 044	1 650
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 909	23 921
Autres dettes		29 512	22 331
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	NOTE 10	51 421	46 253
Produits constatés d'avance	Note 11	30	121
Comptes de régularisation		747	461
TOTAL PASSIF		358 779	360 310

2. COMPTE DE RÉSULTAT 2025 (EN K€)

En K€	31/12/2024	31/12/2025
Montant net du chiffre d'affaires	78 045	88 038
Production stockée	997	(865)
Production immobilisée	173	-
Subventions	132	275
Reprise sur amortissements & provisions	1 017	453
Produits de cession immobilisations	(0)	249
Autres produits	443	627
Autres produits d'exploitation	2 761	740
Total produits d'exploitation	80 806	88 778
Achats consommés	(57 489)	(65 827)
Autres achats et charges externes	(22 540)	(15 768)
Impôts taxes et versements assimilés	(281)	(313)
Salaires et traitements	(6 541)	(6 499)
Charges sociales	(2 781)	(2 825)
Dotations aux amortissements	(2 949)	(2 580)
Dotations aux provisions	(435)	(439)
Valeurs comptes des immobilisations cédées	(0)	(249)
Autres charges	(1 950)	(1 354)
Total charges d'exploitation	(94 965)	(95 855)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(14 159)	(7 077)
Produits financiers	20 095	24 155
Charges financières	(16 490)	(19 449)
RÉSULTAT FINANCIER	3 605	4 707
Produits exceptionnels	6 165	-
Charges exceptionnelles	(5 446)	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	720	-
Participation des salariés	-	-
Impôts sur les bénéfices	2 590	2 510
RÉSULTAT NET	(7 246)	140

3. PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT (EN K€)

En K€	Origine	Affectation	Distribution de dividendes	Après affectation
Origine				
Primes liées au capital	86 103			86 103
Réserve légale	2 247			2 247
Réserve pour plus-values nettes à long terme				-
Autres réserves	57 597	11 907		69 504
Report à nouveau	20 000	(11 767)	(8 233)	0
Résultat net	140	(140)		-

4. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux de Lumibird sont exprimés en Keuros, sauf indication contraire. Ils ont été arrêtés le 10 mars 2026 par le Conseil d'administration.

4.1. Principes, règles et méthodes comptables

4.1.1. Principes, règles

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 8 septembre 2014, relatif au Plan Comptable Général, à jour des différents règlements complémentaires en vigueur à la date d'établissement desdits comptes annuels notamment du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4.1.2. Méthodes comptables

Changement d'estimation

Néant

Changement de méthode comptable

Suite à la modification du règlement ANC n° 2014-03 par le règlement ANC n° 2022-06, la société applique désormais les dispositions et les modèles d'état financier de la norme telle que révisée.

Les principales évolutions apportées par le règlement ainsi que les incidences du changement de méthode comptable induit par sa première application ne sont pas significatives pour la société et concernent principalement les points suivants :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel : sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel (PCG art. 513-5 nouveau) ;

	31/12/2025	A	B	31/12/2025 proforma ⁽¹⁾
Produits de cession	249	(249)		0
Valeur de cession	(249)	249		0
Autres charges	(22)		22	0
Résultat exploitation	(22)			0
Produits de cession		249		249
Valeur de cession		(249)		(249)
Autres charges			(22)	(22)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0			(22)

A : Produits et charges de cessions d'immobilisations

B : Pénalités et amendes

(1) Résultat présenté selon les règles antérieures.

	31/12/ 2024	A	B	31/12/ 2024 proforma ⁽¹⁾
Produits de cession	5 127	(5 127)		0
Valeur de cession	(5 326)	5 326		0
Autres produits	1 038		(1 038)	0
Autres charges	(121)		121	0
Résultat exceptionnel	718			0
Produits de cession		5 043		5 043
Valeur de cession		(5 042)		(5 042)
Autres produits			1 038	1 038
Autres charges			(121)	(121)
Résultat exploitation	0			918
Produits de cession		84		84
Valeur de cession		(284)		(284)
Résultat financier	0			(200)

A : Produits et charges de cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, financières

B : Autres produits et charges exceptionnels / Charges et produits sur exercices antérieurs / Reprise PRC

(1) Résultat présenté selon les règles antérieures.

- La suppression de la technique de transfert de charges : les opérations correspondantes ont été directement enregistrées dans des comptes selon la nature de l'opération ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

4.2. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2025 est marqué par une forte progression de la division Photonique, portée par une activité Défense/Spatial toujours très dynamique, une reprise nette du segment Medtech, ainsi qu'une belle croissance des activités Industriel & Scientifique. L'activité Environnement, Topographie et Sécurité (ETS) connaît un niveau d'activité plus contrasté sur l'exercice, dans un contexte de renouvellement de gamme, avec l'introduction du nouveau produit 6-beam, dont les effets commerciaux sont attendus à partir de 2026.

En termes d'activité de Holding, Lumibird a continué d'assurer à ses filiales un support opérationnel (pour le déploiement de la stratégie du Groupe) et financier (pour le financement de leurs activités).

Enfin, Lumibird SA a continué ses efforts d'optimisation financière, toujours dans l'objectif de se doter des moyens d'accompagner le développement de son Groupe :

- Le Groupe a procédé en décembre 2025 au remboursement par anticipation d'une partie de sa dette d'acquisition pour un montant total de 9 millions d'euros, ce qui réduit la durée d'amortissement de 12 mois : fin d'échéances le 15/10/2030 contre le 15/10/2031 ;
- Le Groupe a également mis en place des prêts CAPEX pour 12 millions d'euros dont 11 millions à échéance 10 ans, 500 K€ à échéance 8 ans et 500 K€ à échéances 7 ans. Il existe également un prêt PACT CARBONE de 5 millions d'euros.

4.3. Notes relatives aux postes du bilan

4.3.1. Immobilisations incorporelles

Les frais afférents aux brevets et marques sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans. Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur trois ans. Les malis de fusion, correspondant aux fonds de commerce des sociétés absorbées, étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel (impairment test basé sur les cash-flow futurs).

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

4.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les durées et les méthodes les plus couramment retenues sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Matériels Industriels	3 à 10 ans	Linéaire
Agencements Matériels Industriels	5 ans	Linéaire
Installations générales	15 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels informatiques	3 à 5 ans	Linéaire
Matériels de bureau	4 à 7 ans	Linéaire
Mobiliers de bureau	10 ans	Linéaire

4.3.3. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment à l'égard de la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la Direction financière de l'ensemble des conditions économiques.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières peuvent être composées :

- de dépôts et cautionnement versés à des tiers à titre de garantie ;
- de prêts versés à des tiers (salariés ou organismes publics s'agissant de la contribution « 1 % logement ») ;
- de mali de fusion sur actifs financiers, reconnu dans le cadre d'opérations de fusion ou de transmission universelle de patrimoine.

4.3.4. Stocks et en-cours

Méthode :

La méthode de valorisation est basée sur le principe du prix moyen pondéré (PMP).

Valorisation :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis et les travaux en-cours comprennent les consommations matières et les charges directes de production sur la base de l'activité normale à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage et sont valorisés selon la méthode de l'avancement.

Dépréciations :

Lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Une dépréciation est déterminée pour tenir compte de la rotation lente du stock ou de la destination de certains matériels (matériel de démonstration par exemple).

4.3.5. Créances

Les créances sont valorisées en valeur nominale. Elles sont dépréciées sur la base d'une analyse au cas par cas lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Ce risque est apprécié en tenant compte des assurances crédit éventuellement souscrites.

Elles sont constituées par les ventes de biens et services produits. Pour les transactions qui ne comprennent que des services, la créance n'est comptabilisée que lorsque les services sont rendus.

4.3.6. Valeurs mobilières de placement

La société a souscrit un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Les opérations effectuées pour son compte par la société de bourse signataire du contrat sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées sur la base de la moyenne des cours de clôture des 30 derniers jours de Bourse.

4.3.7. Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de facturation. A la fin de l'exercice, les créances et dettes sont valorisées au cours de change officiel de clôture. Un écart de change positif ou négatif est constaté et comptabilisé. Une provision pour risque de change est constatée pour couvrir le risque de perte latente.

4.3.8. Indemnités retraites

A leur départ en retraite, les employés perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions conventionnelles. La société n'ayant signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite, son engagement se limite donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La politique est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice du paiement effectif de la dette.

4.3.9. Provision pour garantie

Les produits vendus bénéficient d'une garantie couvrant les frais de réparation éventuels pendant des durées variant de un à trois ans. Une provision est établie, au moment de la vente des produits concernés, pour couvrir le coût estimé de cette garantie.

La provision pour garanties données aux clients est calculée en comparant le chiffre d'affaires réalisé sur les 3 dernières années et ventilée par période de garantie, aux dépenses de garantie faites durant les 2 dernières années.

4.3.10. Autres provisions

Les autres provisions sont destinées à couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables à la date de clôture. Elles ont un caractère estimatif quant à leur montant.

4.4. Notes relatives aux postes du compte de résultat

4.4.1. Chiffre d'affaires

Les revenus sont constitués par les ventes de biens et services produits. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens. Pour les transactions ne comprenant que des services, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus. Pour le chiffre d'affaires et les résultats relatifs aux contrats de prestation de services, la société applique la méthode du pourcentage d'avancement. Si le montant des prestations réalisées est supérieur au montant des prestations facturées, la différence figure en factures à établir ; dans le cas contraire, elle est comptabilisée en produits constatés d'avance. Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée.

Pour les contrats à long terme (i.e. s'étalant sur plus de 12 mois) incluant généralement des phases d'études et de définitions de produits et composants, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement en mesurant le pourcentage de réalisation des dépenses par rapport à l'enveloppe globale incluant : études, approvisionnements, main d'œuvre directe et indirecte, encadrement et aléas. Afin de limiter au maximum les risques quant à la reconnaissance du chiffre d'affaires (principalement son anticipation), le contrat est découpé en phases ou livraisons avec des dépenses associées. La performance de chaque élément du contrat est donc comptabilisée immédiatement et les coûts liés à des inefficiences (pertes de matières, coûts de main-d'œuvre inattendus...) sont constatés en charge.

4.4.2. Continuité d'exploitation

Compte tenu des commandes déjà enregistrées et de l'évolution de l'activité, la Direction considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour les 12 mois à venir.

4.5. Société consolidante

Lumibird SA, dont le siège social est sis 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion, est la société mère consolidante du Groupe Lumibird. Les états financiers du Groupe Lumibird sont disponibles à cette adresse.

Lumibird est également intégrée :

- dans le Groupe Esira, dont la société mère, Esira, est située 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion ;
- dans le Groupe Clervie dont la société mère, Clervie, est située 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion.

4.6. Informations relatives aux postes de bilan

Note 1 - Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles

Valeur brute (en K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Frais de recherche & développement	14 743	-	-	-	14 743
Logiciels, concessions, brevets	1 967	-	-	-	1 967
Autres immobilisations incorporelles	2 091	-	-	-	2 091
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immos incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	18 802	-	-	-	18 802
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	75	-	-	-	75
Installations techniques	134	6	-	-	140
Autres immobilisations corporelles	1 418	18	-	-	1 436
Immobilisations corporelles en cours	314	28	(249)	-	93
Avances et acomptes sur immos corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 941	52	(249)	-	1 744
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ INCORPOREL ET CORPOREL	20 743	52	(249)	-	20 545

Amortissements et dépréciations (en K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Frais de recherche - Amort.	(2 042)	(2 128)	-	-	(4 170)
Logiciels, concessions, brevets - Amort.	(33)	(51)	-	-	(85)
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	(1 186)	(291)	-	-	(1 478)
Frais de recherche - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Logiciels, concessions, brevets - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours - Perte de valeur	(3 262)	(2 471)	-	-	(5 733)
Immobilisations incorporelles - amortis et dépréciations	(3 262)	(2 471)	-	-	(5 733)
Terrains - Amort.	-	-	-	-	-
Constructions - Amort.	(27)	(7)	-	-	(34)
Installations techniques - Amort.	(79)	(13)	-	-	(92)
Autres immobilisations corporelles - Amort.	(1 155)	(89)	-	-	(1 245)
Terrains - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Constructions - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Installations techniques - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours - Perte de valeur	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles - amortis et dépréciations	(1 262)	(109)	-	-	(1 371)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(4 524)	(2 580)	-	-	(7 104)

Valeur nette (En K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Frais de recherche & développement	12 701	(2 128)	-	-	10 573
Logiciels, concessions, brevets	1 933	(51)	-	-	1 882
Autres immobilisations incorporelles	905	(291)	-	-	614
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immos incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	15 540	(2 471)	-	-	13 069
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	48	(7)	-	-	41
Installations techniques	55	(7)	-	-	48
Autres immobilisations corporelles	262	(71)	-	-	191
Immobilisations corporelles en cours	314	28	(249)	-	93
Avances et acomptes sur immos corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	679	(57)	(249)	-	373
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ INCORPOREL ET CORPOREL	16 219	(2 528)	(249)	-	13 442

Note 2 - Tableau des immobilisations financières

Valeur brute (en K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Mouvement sur le capital	Autres variations	Clôture
Titres de participation	181 594	-	(12 518)	2 000	(0)	171 076
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	8 456	-	-	-	-	8 456
Créances rattachées à des participations	14 831	-	-	-	-	14 831
Prêts	469	27	-	-	(0)	496
Dépôts et cautionnements versés	2 441	43	(252)	-	(0)	2 231
Mali de fusion sur actifs financiers	-	-	-	-	-	-
Autres créances immobilisées	-	-	-	-	-	-
Actions propres	5 990	1 633	(1 406)	-	0	6 217
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	213 779	1 702	(14 176)	2 000	(0)	203 306

Dépréciations (en K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Mouvement sur le capital	Autres variations	Clôture
Titres de participation - Perte de valeur	(17 583)	-	12 518	-	0	(5 066)
Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille Dépréciations	(949)	-	-	-	-	(949)
Créances rattachées à des participations Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Prêts Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Mali sur actifs financiers - Dépréciation	-	-	-	-	-	-
Autres créances immobilisées Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Actions propres - Perte de valeur	(2 063)	-	2 063	-	-	(0)
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	(20 595)	-	14 580	-	0	(6 014)

Valeur nette (en K€)	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Mouvement sur le capital	Autres variations	Clôture
Titres de participation	164 010	-	-	2 000	(0)	166 010
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	7 507	-	-	-	-	7 507
Créances rattachées à des participations	14 831	-	-	-	-	14 831
Prêts	469	27	-	-	(0)	496
Dépôts et cautionnements versés	2 441	43	(252)	-	(0)	2 231
Mali de fusion sur actifs financiers	-	-	-	-	-	-
Autres créances immobilisées	-	-	-	-	-	-
Actions propres	3 927	1 633	657	-	0	6 217
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	193 185	1 702	405	2 000	(0)	197 292

Titres de participation

Tableau des filiales et participations

Filiales françaises

Exercice 2025	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part % du capital détenu	Valeur nette comptable	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avals et cautions donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice	Résultat Net	Dividendes intra-groupe reçus
KEOPSY INDUSTRIES	1 795	5 732	100,00 %	6 655	9 335	-	32 621	1 367	-
QUANTEL TECHNOLOGIES	1 753	1 155	100,00 %	1 764	13 784	-	22 805	891	-
ELIASE	100	NS	100,00 %	100	-	-	-	2	-
Lumibird MÉDICAL	116 652	8 318	100,00 %	116 652	1 458	-	602	7 135	7 000

Filiales étrangères

Exercice 2025	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part % du capital détenu	Valeur nette comptable	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avals et cautions donnés par la société	Chiffre d'affaires Hors Taxe de l'exercice	Résultat Net	Dividendes intra-groupe reçus
LPUSA (ex Quantel USA)	3 660	13 692	100 %	21 707	920	-	31 432	1 076	-
Lumibird INC	4	5 944	100 %	26 761	-	-	25 841	2 606	-
Lumibird JAPAN	53	388	100 %	100	795	-	3 493	102	-
Lumibird CHINA	192	41	100 %	200	-	-	4 344	192	-
Lumibird LTD	0	30	100 %	100	560	-	656	(22)	-
LPS AB	2 802	6 790	100 %	2 734	4 664	-	16 441	3 632	-
LP ITALIA	10	3 531	100 %	16 098	4 673	-	7 420	(1 903)	-

Faits significatifs de la période

Dans le cadre de ses activités de holding, Lumibird SA a :

- procédé à la recapitalisation par incorporation partielle de compte-courant de la société Lumibird Photonics Italie pour 2 millions d'euros ;
- procédé à la liquidation définitive de Quantel Derma GMBH, anciennement dénommée Wavelight Aesthetic GmbH. Cette société, acquise en septembre 2007, est basée à Erlangen près de Nuremberg en Allemagne. Depuis la cession de la division dermatologie en août 2012, cette société n'a plus d'activité ;

- procédé à la liquidation définitive de Halo-Photonics, société basée à Leigh, acquise en 2019, désormais sans activité suite au transfert de son activité sur le site de Keopsys Industries.

Valorisation des participations

La société Lumibird procède, chaque année, à une évaluation des titres de participation détenus, selon la méthode précisée au point 4.3.3 des présentes annexes. L'analyse réalisée en 2025 n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à un ajustement des provisions pour dépréciation antérieurement constatées.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille correspondent principalement :

- aux titres de la société Cilas, acquis en 2021 pour 7,5 millions d'euros, et représentant 37 % du capital de cette société ; ils sont valorisés à leur valeur recouvrable minimum attendue dans le cadre d'échanges en cours sur une possible cession ;
- aux titres de la société Medsurge, provisionnés à 100 %.

Note 3 – Stocks

Valeur brute

État des stocks et en-cours (En K€)	Brut	Dépréciations	Net	
			31/12/2025	31/12/2024
Stocks de matières premières et autres appro.	64	(36)	29	47
Stocks d'en-cours de biens et services	19		19	(0)
Stocks de produits	3 898	(463)	3 435	4 340
Stocks de marchandises	18	(5)	13	42
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	3 999	(504)	3 495	4 428

Provision

Dépréciations en K€	Ouverture	Dotation	Reprises (-)	Autres variations	Clôture
Stocks de MP et autres appro. – Perte de valeur	28	17	(9)	-	36
Stocks d'en-cours et services – Perte de valeur	-	-	-	-	-
Stocks de produits – Perte de valeur	442	34	(13)	-	463
Stocks de marchandises – Perte de valeur					
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE STOCKS	470	51	(22)	-	499

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- du prêt long terme d'un montant initial de 24,0 millions d'euros accordé par Lumibird SA à sa filiale Lumibird Medical dans le cadre de l'acquisition d'Ellex, en 2020. Ce prêt, comptabilisé sur la ligne « créances rattachées à des participations », rémunéré au taux de 1,7 %, a une échéance au 1^{er} juillet 2030 ;
- de dépôts et cautionnements. Ils correspondent principalement aux gages espèces déposés dans le cadre d'emprunts ou de ligne de crédit contractés auprès de la BPI (2 231 K€).

Note 4 – Créances

État des créances (en K€)	Montants bruts		Montants bruts	
	31/12/2024	31/12/2025	Moins 1 an	Plus 1 an
<i>Actif immobilisé</i>				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	8 456	8 456	-	-
Créances rattachées à des participations	14 831	14 831	-	14 831
Prêts	469	496	-	496
Dépôts et cautionnements versés	2 441	2 231	-	2 231
Actions propres	5 990	6 217	-	6 217
Autres immobilisations financières	32 186	32 230	-	23 774
<i>Actif circulant</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	<i>1 444</i>	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>-</i>
<i>Clients et comptes rattachés</i>	<i>29 666</i>	<i>28 999</i>	<i>28 999</i>	<i>-</i>
Créances sur personnel & org sociaux	13	10	10	-
Créances fiscales hors IS	956	629	629	-
Créances liées à l'intégration fiscale	1 714	2 211	2 211	-
État impôt sur les bénéfices	11 583	11 870	2 719	9 151
Comptes courants	39 597	47 556	47 556	-
Créances diverses	37	-	-	-
Avoirs à recevoir	1 636	175	175	-
Autres créances	55 535	62 451	53 300	9 151
Charges constatées d'avance	627	372	372	-
Charges à répartir	519	442	76	366
Écart de conversion actif	773	2 003	2 003	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	88 563	94 278	84 761	9 517
TOTAL CRÉANCES	120 749	126 508	84 761	33 291

Au 31 décembre 2025, les créances d'impôts sont principalement composées des crédits d'impôts recherche 2022 à 2025 du groupe d'intégration fiscale non imputées sur les acomptes d'impôts sociétés.

Note 5 – Contrat de liquidité

Au 31 décembre 2025, les moyens mis à disposition du prestataire de service d'investissement dans le cadre du contrat de liquidité sont les suivants :

- 39 321 actions ;
- 145 646,05 euros en espèces.

Nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2025	39 321
Nombre de titres achetés du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025	112 137
Nombre de titres vendus du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025	117 519
Cours moyen des achats	15,39 €
Cours moyen des ventes	11,72 €
Prix de revient moyen unitaire des titres en portefeuille au 31 décembre 2025	19,58 €

Note 6 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance (en K€)	31/12/2024	31/12/2025
Crédit-bail immobilier / loyer	86	4
Crédit-bail mobilier / locations	1	3
Sécurité / entretien et réparations	1	1
Assurances	51	45
Honoraires / études	17	18
Charges constatées d'avance sur contrats long terme	188	-
Foires, expositions, séminaires	32	25
Licences	230	263
Divers	21	14
		(o)
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	627	372

Note 7 - Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres (en K€)	Capital	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat Net	Total capitaux propres et réserves
SITUATION AU 31/12/2023	22 467	86 103	2 247	153	83 187	1 594	195 750
Affectation de résultat					1 594	(1 594)	-
Résultat Net						(7 246)	(7 246)
Augmentation de capital							
Autres	-	-	-	-	-		1
SITUATION AU 31/12/2024	22 467	86 103	2 247	153	84 781	(7 246)	188 505
Affectation de résultat				57 535	(64 781)	7 246	-
Résultat Net						140	140
Augmentation de capital							
Distribution de dividendes							
Autres	-	-	-	-	-		(o)
SITUATION AU 31/12/2025	22 467	86 103	2 247	57 688	20 000	140	188 644

Au 31 décembre 2025, le capital social est composé de 22 466 882 actions de 1 euro chacune, soit 22 466 882,00 €. Elles étaient détenues à cette même date par :

	NB d'actions	% du capital	NB droits de vote ⁽¹⁾	% droits de vote ⁽²⁾
ESIRA ⁽³⁾	11 396 051	51 %	22 763 341	67 %
CLERVIE ⁽⁴⁾	193 805	1 %	193 805	1 %
Salarié du Groupe	109 200	0 %	207 566	1 %
Auto-détention	440 574	2 %		0 %
7 Industries Hoding B.V ⁽⁵⁾	338 337	2 %	338 337	1 %
Amiral Gestion ⁽⁶⁾	580 661	3 %	580 661	2 %
Autres dont public	9 408 254	42 %	9 676 065	29 %
TOTAL	22 466 882	100 %	33 759 775	100 %

(1) Droits de vote exerçables en Assemblée générale des actionnaires.

(2) Les pourcentages de droits de vote exprimés dans ce tableau sont calculés sans tenir compte des actions auto-détenues par la Société qui sont privées de droits de vote en application des dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce, soit sur un nombre total de droits de vote réels de 33 759 775 au 31 décembre 2025.

(3) La société ESIRA est une société par actions simplifiée, dont le capital est détenu à 85 % par Monsieur Marc Le Flohic, Président-directeur général de la Société.

(4) La société Clervie est une société par action simplifiée dont le capital est détenu par la famille le Flohic, et actionnaire d'ESIRA et de Lumbird SA.

(5) 7 Industries Holding B.V est une société contrôlée par Madame Ruthi Wertheimer.

(6) Société de gestion de portefeuille agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion.

Note 8 – Actions gratuites

Au cours de sa séance du 9 décembre 2022, le Conseil d'administration a décidé l'adoption d'un plan d'attribution de 60 000 actions au profit d'une catégorie de salarié. La date d'acquisition définitive des actions gratuites a été fixée en 2 Tranches : à la date d'arrêté des comptes 2024 pour 20 % des actions et 2026 pour 80 % des actions, soit une période d'acquisition de 4 ans et 3 mois, sous réserve que :

- le bénéficiaire ait été de façon continue et ininterrompue, au cours de la période d'acquisition, et soit, au terme de la période d'acquisition, titulaire d'un contrat de travail valide au sein de la Société ou d'une société liée au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce ; et
- les conditions de performance fixées par le Conseil d'administration soient atteintes.

Les conditions de performance de la Tranche 1 pour ce plan n'ayant pas été atteintes au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration a, dans sa séance du 11 mars 2025, constaté la caducité des 12 000 actions gratuites qui ont été initialement attribuées de la Tranche 1 et décidé qu'aucune de ces actions gratuites ne donnera lieu à acquisition définitive.

Néanmoins, le Conseil d'administration a décidé que, nonobstant la caducité des actions gratuites faisant l'objet de la Tranche 1, les droits du bénéficiaire au titre de la Tranche 2 sont maintenus et qu'en conséquence, ledit bénéficiaire pourra prétendre à l'acquisition définitive de ces actions sous réserve que la condition de présence et que la condition de performance prévues au titre de la Tranche 2 soient remplies à l'issue de la Date d'Acquisition Tranche 2.

Le Conseil d'administration a également procédé le 11 mars 2025 à l'attribution gratuite d'un nombre de 27 800 actions de la Société au profit d'un salarié d'une société liée à la Société au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

Au cours de sa séance du 11 mars 2025, le Conseil d'administration a également décidé l'adoption d'un plan d'attribution de 27 800 actions au profit d'une catégorie de salarié. La date d'acquisition définitive des actions gratuites a été fixée à la date d'arrêté des comptes 2027, soit une période d'acquisition de 3 ans, sous réserve que :

- le bénéficiaire ait été de façon continue et ininterrompue, au cours de la période d'acquisition, et soit, au terme de la période d'acquisition, titulaire d'un contrat de travail valide au sein de la Société ou d'une société liée au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce ; et
- les conditions de performance fixées par le Conseil d'administration soient atteintes.

La valeur des plans d'attribution a été déterminée de la manière suivante :

Plan d'actions gratuites	Plan du 09/12/2022	Plan du 11/03/2025
NOMBRE D'ACTIONNAIRES GRATUITS TOTAUX ATTRIBUÉS	60 000	27 800
Date du conseil décidant l'attribution	09/12/2022	11/03/2025
Fin de la période d'acquisition	Arrêté comptes 2024 (20 %) et 2026 (80 %)	Arrêté comptes 2027
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	15,36	9,38
Forfait social (C)	20 %	20 %
Valeur du plan à la fin de la période d'acq° (A*B*(1+C))	-	234 688
Nombre d'actions gratuites annulées / refusées	12 000	-
Nombre d'actions gratuites en attente	-	-
Nombre d'actions restantes à la date d'acquisition	48 000	27 800
NOMBRE D'ACTIONNAIRES PROVISIONNÉES AU 31/12/2025 (A)	-	20 850

Note 9 – Provisions

Provision pour risques et charges (en K€)	Ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Clôture
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Total I	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-	-
Provisions pour garanties	77	-	-	-	(47)	30
Provisions pour pertes de change	773	1 390	(159)	-	-	2 003
Autres provisions pour risques	(0)	-	-	-	-	(0)
Provisions pour pensions et retraites	-	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	121	47	(168)	-	-	(0)
Total II	971	1 437	(327)	-	(47)	2 033
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	971	1 437	(327)	-	(47)	2 033

Provision pour risques et charges (en K€)	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Dotations / reprises exploitation	-	47	(327)
Dotations / reprises financières	-	1 390	-
Dotations / reprises exceptionnelles	-	-	-
TOTAL DOTATIONS / REPRISES	1 437	(327)	-

Note 10 – État des dettes

Etats des dettes (en K€)	31/12/2024	31/12/2025	Moins 1 an	Plus 1 an
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Dettes financières et découverts bancaires	122 350	110 860	16 140	94 720
Total emprunts et dettes financières	122 350	110 860	16 140	94 720
Avances acomptes reçus sur commandes	1 650	5 044	5 044	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 921	21 909	21 909	-
Dettes sociales	2 096	2 371	2 371	-
Dettes fiscales (hors IS)	1 303	2 397	2 397	-
Dettes liées à l'intégration fiscale	1 624	2 011	2 011	-
État impôt sur les bénéfices	-	347	347	-
Comptes courants groupe	17 309	22 288	22 288	-
Autres dettes	-	98	98	-
Autres dettes d'exploitation	22 331	29 512	29 512	-
Produits constatés d'avance	121	30	30	-
Comptes de régularisation	461	747	747	-
Total passif circulant	48 485	57 242	57 242	-
TOTAL DETTES	170 835	168 102	73 382	94 720

Emprunts et dettes financières

État des emprunts

Emprunts et dettes financiers (En K€)	31/12/2024	31/12/2025
Emprunts obligataires	-	-
Dettes financières bancaires	121 656	110 462
Avance liée au CIR	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Intérêts sur emprunts	693	398
Découverts bancaires	0	-
Total emprunts et dettes financières	122 350	110 860
Disponibilités	57 924	50 569
DETTES FINANCIÈRES NETTES	64 426	60 290

Tableau de variation des emprunts

Valeurs en euro	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres variations	Clôture
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Dettes financières bancaires	121 656	12 000	(23 194)	-	110 462
Emprunts et dettes financières divers	(0)	-	-	-	(0)
Intérêts sur emprunts	693	-	(295)	-	398
Découverts bancaires	0	-	(0)	(0)	(0)
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	122 350	12 000	(23 490)	(0)	110 860
Disponibilités	57 924	-	(7 355)	-	50 569
DETTES FINANCIÈRES NETTES	64 426	12 000	(16 135)	(0)	60 291

Au cours de l'exercice 2025, la société a :

- procédé en décembre 2025 au remboursement par anticipation d'une partie de sa dette d'acquisition pour un montant total de 9 millions d'euros, ce qui réduit la durée d'amortissement de 12 mois : fin d'échéances le 15/10/2030 contre le 15/10/2031 ;
- mis en place des prêts CAPEX pour 12 millions d'euros dont 11 millions à échéance 10 ans, 500 K€ à échéance 8 ans et 500 K€ à échéances 7 ans. Il existe également un prêt PACT CARBONE de 5 millions d'euros.

Cette dette d'acquisition bancaire du Groupe, d'un montant maximum de 105,2 millions d'euros (tirée pour 61,7 millions d'euros au 31 décembre 2025), est assortie de deux ratios, testés annuellement au 31 décembre, dont le non-respect entraîne l'exigibilité de la dette :

- un **ratio de levier** (ratio de l'endettement net consolidé sur l'EBE consolidé) ne devant pas excéder un maximum dégressif passant progressivement de 3,50 (borne haute) au 31 décembre 2024 à 2,75 (borne basse) au 31 décembre 2027 et pour lequel :
 - . l'endettement net consolidé désigne, sur une base consolidée la différence entre :
 - . la trésorerie consolidée, représentant la position active des comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie ;

- . l'endettement consolidé, ce dernier désignant l'ensemble des emprunts et dettes assimilées à l'exclusion de toutes dettes subordonnées, majoré dans le même périmètre de consolidation des positions passives des comptes bancaires, des effets portés à l'escompte et non échus, des engagements hors bilan (à l'exclusion des engagements pour retraites, des garanties et cautions accordées dans le cadre de l'exploitation courantes et des couvertures de taux et de change) et des cessions de créance ou d'escompte avec recours ou toute opération d'affacturage avec recours ;
- . l'EBE consolidé désigne le résultat opération courant consolidé :
 - . majoré des dotations nettes aux amortissements et provisions ;
 - . diminué des autres produits courants et majoré des autres charges courantes.

Au 31 décembre, le ratio de levier du Groupe s'élevait à 1,9.

- un **ratio de couverture** (ratio de cash-flow consolidé sur le service de la dette) qui doit être supérieur à 1 tout au long du crédit, dans lequel :
 - . le cash-flow consolidé est constitué de l'EBE consolidé du Groupe :
 - . diminué :
 - . des impôts sur les sociétés effectivement acquittés ;
 - . des investissements décaissés ;
 - . de la variation du Besoin en Fonds de Roulement net consolidé
 - . de tout produit n'ayant pas vocation à donner lieu à un encaissement ou décaissement et pris en compte dans l'EBE consolidé ;
 - . de tout élément exceptionnel ou extraordinaire (y compris les produits nets de cession d'actifs, d'actions, de droits sociaux ou de fonds de commerce) qui n'entre pas dans le cadre de l'exploitation courante et qui a fait l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement.
 - . augmenté :
 - . de tout tirage de crédits moyen terme ;
 - . de la somme des autres intérêts et produits financiers de placement et disponibilités et des produits nets sur cessions de valeurs mobilière de placement.
 - . le service de la dette désigne la charge financière consolidée du Groupe augmentée du montant du remboursement en principale des dettes financières venant à échéance pendant la période de test considérée.

Au 31 décembre, le ratio de couverture s'élevait à 0,7 et ne respectait pas le covenant. Le sujet ayant été anticipé, une demande de suspension de covenant a été effectuée et validée, ne rendant ainsi pas la dette exigible.

Note 11 – Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance (en K€)	31/12/2024	31/12/2025
Autres PCA divers	49	30
Produits constatés d'avance sur contrat long terme	72	-
		-
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	121	30

Note 12 – Produits à recevoir / Charges à payer

Produits à recevoir

Produits à recevoir (En K€)	31/12/2024	31/12/2025
Factures à établir sur contrats long terme	6 515	10 407
Autres factures à établir	508	-
Créances fiscales et sociales	44	0
Autres produits à recevoir	-	-
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	7 068	10 407

Charges à payer

Charges à payer (en K€)	31/12/2024	31/12/2025
Factures non parvenues	2 791	5 489
Dettes sur congés payés	794	747
Autres dettes fiscales et sociales	1 504	1 820
Avoirs à obtenir	1 650	175
Intérêts courus sur emprunts	693	398
Factures non parvenues sur contrat long terme	4 166	7 090
		-
TOTAL CHARGES À PAYER	11 647	15 719

Note 13 – Écart de conversion

Écart de conversion actif (En K€)	31/12/2024	31/12/2025
Clients	49	120
Fournisseurs	406	176
Comptes-courants	318	1 283
TOTAL ÉCART DE CONVERSION ACTIF	773	1 579
Écart de conversion passif (En K€)	31/12/2024	31/12/2025
Fournisseurs	28	216
Clients	94	67
Comptes-courants	338	462
TOTAL ÉCART DE CONVERSION PASSIF	461	745

4.7. Informations sur les postes du compte de résultat

Note 14 - Chiffre d'affaires

Total des ventes

Chiffres d'affaires (En K€)	31/12/2024	31/12/2025
Ventes de marchandises	1 001	895
Production vendue de biens	61 959	68 233
Production vendue de services	13 325	17 280
Produits des activités annexes	1 759	1 631
CHIFFRE D'AFFAIRES	78 045	88 038
Dont Export :	57 932	65 465
Dont chiffre d'affaires reconnu en continu :	8 768	4 101

Répartition des ventes par zones géographiques

Répartition des ventes export par zones géographiques (en K€)	31/12/2024	31/12/2025
Hong-Kong	1 752	441
États-Unis	11 696	20 560
Allemagne	9 658	10 267
Corée du Sud	506	424
Chine	5 290	3 300
Autriche	747	1 271
Suisse	3 689	3 219
Israël	9 623	10 702
Autres pays	10 538	15 281
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT PAR ZONE	57 932	65 465

Note 15 - Achats consommés

Achats consommés (en K€)	31/12/2024	31/12/2025
Achats matières premières et autres appro.	(2 365)	(2 661)
Achats d'études et de prestations de services	(10 035)	(9 096)
Autres achats	(20)	(17)
Achats non stockés de matériel et fournitures	-	-
Achats d'électricité et gaz	(265)	(257)
Achats d'eau	(4)	(4)
Achats de carburant	(60)	(55)
Achats de marchandises	(44 757)	(53 661)
Frais accessoires	(31)	(32)
Achats de matières premières, marchandises et approvisionnements	(57 536)	(65 784)
Variation stocks MP et autres appro.	16	(10)
Variation de stocks de marchandises	32	(32)
Variation de stocks	48	(42)
ACHATS CONSOMMÉS	(57 488)	(65 826)

Note 16 – Dotations et reprises de provisions d'exploitation

Reprises sur provisions d'exploitation En KE	31/12/2024	31/12/2025
Reprise provision d'exploitation sur immobilisations	-	-
Reprises provisions d'exploitation sur stocks	-	28
Reprises provisions d'exploitation sur actif circulant	161	51
Reprises provisions pour risques et charges d'exploitation	738	374
REPRISE SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION	899	453
Dotations aux provisions d'exploitation En KE	31/12/2024	31/12/2025
Dotations d'exploitation sur immobilisations	-	-
Dotations d'exploitation sur stocks	(127)	(53)
Dotations d'exploitation sur actifs circulants	(9)	(339)
Dotations d'exploitation sur provisions pour risques et charges	(298)	(47)
DOTATIONS AUX PROVISIONS	(435)	(439)

Note 17 – Effectifs

	31/12/2024	31/12/2025
Étude et fabrication	4	5
Commercial	11	18
Administratif	64	55
Effectif à date	79	78
Effectif moyen employé (ETP)	74	71

Note 18 – Résultat financier

Résultat financier (En K€)	31/12/2024	31/12/2025
Dividendes des participations consolidées	14 921	5 150
Produits des valeurs mobilières	3 625	3 761
Reprises sur provisions à caractère financier	864	2 063
Reprises financières prov titres consolidés	-	12 518
Gains de change sur opérations financières	685	(4)
Autres produits financiers	-	668
Transfert de charges financières	-	-
Produits financiers	20 095	24 155
Charges d'intérêts et charges assimilées	(5 711)	(4 961)
Charges nette sur cessions de VMP	(27)	-
Dotations aux provisions à caractère financier	(1 419)	(1 390)
Dotations financières provisions sur titres consolidés (voir Note 2)	(8 051)	-
Perte de change sur opérations financières	(1 282)	(340)
Autres charges financières	-	(12 682)
Charges financières	(16 490)	(19 372)
RÉSULTAT FINANCIER	3 605	4 783

Note 19 – Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel en K€	31/12/2024	31/12/2025
Produits exceptionnels sur opération de gestion	938	-
Produits de cession d'actifs immobilisés	5 127	-
Reprises provisions exceptionnelles	100	-
Transferts de charges exceptionnelles	-	-
Transferts de charges de personnel exceptionnelles	-	-
Produits exceptionnels	6 165	-
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(121)	-
VNC actifs immobilisés	(5 326)	-
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles	(5 446)	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	719	-

Note 20 – Ventilation de l'impôt

Ventilation de l'impôt en K€	Résultat avant impôt et après participation	Réintégrations	Déductions	Résultat fiscal ventilé	Impôt dû	Résultat net
Résultat d'exploitation	(7 077)	658	(915)	(7 334)	-	(7 077)
Résultat financier	4 707	15 427	(20 081)	53	-	4 707
Résultat courant avant résultat exceptionnel et avant impôt	(2 370)	16 085	(20 996)	(7 281)	-	(2 370)
Résultat exceptionnel	-	-	-	-	-	-
Déficits de l'intégration fiscale Lumibird	-	-	(2 418)	(2 418)	-	-
Impôt sur les bénéfices - intégration fiscale	-	-	-	-	2 510	2 510
TOTAL	(2 370)	16 085	(23 414)	(9 699)	2 510	140

Note 21 – Intégration fiscale

La société Lumibird SA, tête de groupe, intègre fiscalement toutes les sociétés françaises qu'elle détient directement ou indirectement, à plus de 95 %, au 1^{er} janvier 2025. La position fiscale du Groupe est la suivante sur l'exercice 2025 :

Déficits de l'intégration fiscale en K€	Ouverture	Variation	Clôture
Déficits de l'intégration fiscale Lumibird	12 667	(2 418)	10 249
Taux d'imposition	25 %		25 %
CRÉDITS D'IMPÔTS LIÉS AUX REPORTS DÉFICITAIRES	3 167		2 563

Le Groupe dispose au 31/12/2025 de 12 667 K€ de reports déficitaires et en a consommé 2 418 K€ sur l'exercice. Hors

intégration fiscale, la société Lumibird SA a réalisé un déficit fiscal de 7 281 K€.

Note 22 – Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations versées par Lumibird SA à ses dirigeants au cours de l'exercice 2025 se décompose comme suit :

- Administrateurs non-mandataires sociaux : 91 K€
- Administrateurs mandataires sociaux : 354 K€
- Dirigeants salariés non-mandataires sociaux : 1 102 K€

Pour la rémunération des dirigeants salariés non-mandataires sociaux, il a été tenu compte de la rémunération brute versée en 2025 aux personnes en charge des fonctions représentées au sein du Comité Exécutif.

Note 23 - Opérations intervenues après la clôture

Nous n'avons pas eu connaissance de faits postérieurs à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

Le Groupe Lumibird est peu affecté par les tensions géopolitiques en Ukraine et en Russie que ce soit au niveau de ses ventes (moins de 3 % du chiffre d'affaires du Groupe), de ses achats ou du risque client.

Par ailleurs, les ventes du Groupe en Israël représentent 11,1 millions d'euros (dont 10,7 millions réalisés par Lumibird SA). Le Groupe reste attentif à la situation dans la zone, au respect de la législation en matière de licences d'exportation et au recouvrement de ses créances.

Concernant la situation plus récente en Iran, le Groupe n'y réalise pas de ventes, et le Liban ne représente que 0,05 % des ventes du Groupe.

Note 25 - Engagements Hors bilan

Engagements nés dans le cadre de l'endettement

Engagements hors bilan donnés ou reçus dans le cadre de l'endettement	2024	2025
<i>Créances professionnelles cédées</i>		
<i>Cautions ou lettres d'intention</i>	900	900
- Gages et nantissements d'actifs incorporels et corporels		
- Gages et nantissements de titres	105 200	105 200
- Privilèges de prêteurs de deniers		
<i>Sûretés réelles</i>	105 200	105 200
TOTAL	106 100	106 100

4.8. Autres informations

Note 24 - Exposition au risque de change

Lumibird est exposé au risque de change dans le cadre de ses activités commerciales et dans le cadre de ses activités de holding.

Activités commerciales

La société Lumibird SA vend sa production en France, comme à l'étranger, à des clients en direct ou à ses filiales de commercialisation. La société Lumibird SA s'approvisionne en France et à l'étranger, et les opérations sont réalisées principalement en euros et dans une moindre mesure en dollars. Les achats dans d'autres devises sont non significatifs.

Sur l'exercice 2025 :

- 32,5 % des ventes ont été réalisées en devise (exclusivement en dollar), soit 28,6 millions équivalent euros ;
- 31,5 % des achats ont été réalisés en devises ce qui correspondait à 24,9 millions équivalents euros. 98 % de ces achats en devises ont été réalisés en dollars ;
- l'exposition nette s'élève à 3,7 millions d'euros. Le résultat de change s'élève à - 0,3 million d'euros sur l'exercice, comptabilisé quasi exclusivement en résultat financier.

Activité Holding

Lumibird SA est amené à avancer en compte-courant des sommes en devises à ses filiales, dans le cadre de ses prestations de gestion de trésorerie. Les sommes prêtées en devise le sont principalement en dollars. Le résultat de change lié à ces opérations est enregistré en résultat financier.

Engagements nés dans le cadre de l'activité courante

Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante	2024	2025
<i>Créances cédées non échues</i>		
<i>Cautions données sur des marchés</i>		
- Nantissements d'actifs incorporels et corporels		
- Nantissements de titres		
<i>Sûretés réelles</i>	-	-
TOTAL	-	-

Engagements d'avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements et charges afférents aux régimes à prestations définies sont évalués chaque année en tenant compte des conditions suivantes :

Hypothèses calcul IFC	2024	2025
<i>Table de mortalité générationnelle</i>	85	85
<i>Convention collective</i>	<i>métallurgie</i>	<i>métallurgie</i>
<i>Évolution des salaires (y.c. inflation)</i>	4,00 %	3,00 %
<i>Rotation des effectifs</i>		
<41 ans	4,97 %	5,41 %
>41 ans et <50 ans	2,98 %	3,25 %
>50 ans	-	-
<i>Taux d'actualisation</i>	3,16 %	3,66 %

L'ANC a modifié la recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite. La méthode de calcul des engagements de retraite pour la part des régimes à prestations définies a été revue à partir de l'exercice 2021 : l'engagement correspondant est

désormais étalé sur la période de répartition des droits et non sur la durée de présence du salarié.

Le montant des engagements hors bilan en matière d'indemnités de départ en retraite à verser est estimé, à la date du bilan, à 651 K€. Au 31 décembre 2024, le montant de ces engagements s'élevait à 755 K€.